

Promouvoir les femmes, garantes des moyens d'existence ruraux

Différentes publications ou initiatives récentes soulignent l'enjeu majeur d'une approche genre face à la dégradation globalisée des moyens d'existence. Ceci avant tout en milieu rural ou pauvre des pays en développement et surtout en ce qui concerne la sécurité alimentaire.

Bien qu'en campagne les rôles des femmes et hommes soient complémentaires pour la garantie de la sécurité alimentaire, celui des femmes tend à être plus important en ce qui concerne la gestion des ressources naturelles et la nutrition. D'où le constat que l'adaptation au changement climatique et la recherche de nouvelles voies pour continuer à assurer l'alimentation de leur famille relèvent avant tout des initiatives de ces dernières.

Si elle veut réussir, toute intervention en vue de donner du pouvoir aux femmes sur les ressources naturelles doit cependant considérer les normes de genre observées localement, dit le document de l'IFPRI. La question des droits de propriété ou d'accès à la terre, au sol, à l'eau, représente un point potentiel d'intervention. Au Cameroun p. ex., un projet de culture de riz par irrigation n'y a pas inclus les champs des femmes puisque celles-ci sont supposées travailler les terres de leur époux, ce qu'elles ont fait. Mais c'est alors qu'elles ont renoncé à poursuivre la culture du sorgho, aliment de subsistance de la famille, sur leurs champs en dehors du périmètre irrigué. Le projet a ainsi failli à l'un de ses objectifs qui

était le renforcement des droits des femmes à la terre. L'introduction de nouvelles variétés et technologies, la formation, l'accès aux marchés et aux services financiers constituent d'autres aspects sur lesquels agir. Au Bangladesh, des technologies améliorées de culture des légumes distribuées par une ONG ont pu être adoptées avec succès par les femmes, car elles pouvaient les appliquer sur les terres autour de la maison. Effectivement, s'éloigner de chez elles pour cultiver sur d'autres parcelles ne leur est pas autorisé.

La revue Guacal au Nicaragua a consacré l'un de ses récents numéros aux femmes qui demandent l'accès à la terre. En octobre 2008, une manifestation, notamment soutenue par la Plateforme des femmes pour la sécurité et la souveraineté alimentaire et nutritionnelle, a revendiqué la propriété de la terre pour les femmes. Selon une représentante, « ... à l'heure d'un crédit, la femme ne peut en bénéficier car elle n'est pas propriétaire de sa terre ». Un projet législatif en cours d'élaboration, la « Loi créatrice du fonds pour l'achat de terres selon l'équité de genre », a subi de vives critiques; la Plateforme espère que les corrections apportées à ce projet ne perdront pas de vue la remise des titres de la terre



*Si les femmes ont droit à la propriété de la terre, elles peuvent alors produire et garantir ainsi leur alimentation et celle de leur famille. Femme de Nueva Segovia, Nicaragua.
(Photo : Manuel Fandiño, Revista Enlace)*

Article de fond

Promouvoir les femmes, garantes des moyens d'existence ruraux 1

Politique

Ce que le Dragon et l'Éléphant peuvent nous apprendre 3

Changement climatique : pourvoir dès aujourd'hui aux besoins de demain 3

Les donateurs repensent leur politique de soutien au développement rural en Afrique 4

L'approche LULUCF – une clé pour la mitigation du changement climatique 4

Réglementation concernant les nouvelles denrées alimentaires : quoi de neuf ? 5

Mise en œuvre

Le partenariat public-privé en faveur de l'innovation agricole 6

Autonomisation : prendre son destin en main 6

Des pistes pour la production et le commerce durable dans le domaine des biocarburants 7

Agriculture urbaine – une stratégie de survie au Kenya 7

Recherche

Consentement libre, informé et préalable et gestion forestière durable 8

Article de fond

aux femmes qui la travaillent. D'autre part, la revue prend en considération le devenir des titres de la terre en cas de séparation/divorce, ainsi que la présentation commentée de la proposition de Loi citée ci-dessus.

La troisième publication que nous avons retenue axe son étude sur les relations et les implications du changement climatique sur l'approche genre, notamment dans le domaine des ressources naturelles. Des observations récentes montrent que les femmes qui ont déjà expérimenté les effets de désastres liés à l'eau (mousson désordonnée, inondation...) mettent en pratique des stratégies qui impliquent des adaptations dans leurs pratiques agricoles. Ainsi, dans le Bassin du Ganga (Bangladesh, Inde et Népal), les femmes se concentrent sur des cultures résistantes aux inondations ou dont la récolte peut avoir lieu avant la saison des pluies; elles adoptent d'autres variétés de riz pouvant atteindre une taille qui leur permet de se maintenir au-dessus des flots.

Le fil rouge qui relie ces trois approches se réfère à l'importance du capital humain et social, soit le maintien des moyens d'existence des familles grâce à l'investissement destiné à l'éducation, la santé, la nutrition des femmes, ainsi qu'à l'encouragement à leur organisation en associations.

SOURCES

Promising Approaches to Address the Needs of Poor Female Farmers. Agnes Quisumbing and Lauren Pandolfelli. IFPRI, 2008. 8 p. www.ifpri.org/pubs/ib/in13.pdf

Las mujeres demandan el acceso a la tierra. In: *El Guacal*, no 4, 2008. 28 p. www.simas.org.ni/files/cidoc/GUACAL_4.pdf

Gender and climate change: mapping the linkages: A scoping study on knowledge and gaps. Alyson Brody, Justina Demetriades and Emily Esplen. IDS, 2008. 27 p. www.bridge.ids.ac.uk/reports/Climate_Change_DFID.pdf

Targeting women pays when promoting food security. Alfred Lakwo. *LEISA Magazine*, 24.3 September 2008, p. 10–11. www.leisa.info/index.php?url=getblob.php&o_id=214937&a_id=211&a_seq=0

En français sur la thématique, consultez Dimitra : Genre, femmes rurales et développement. Rubriques Accès à la terre et aux ressources naturelles et Sécurité alimentaire. www.fao.org/dimitra/ressources-par-theme/fr/

Ce que le Dragon et l'Éléphant peuvent nous apprendre

Au cours des 25 dernières années, la Chine et l'Inde ont connu une croissance économique remarquable. Tant le « Dragon » que l'« Éléphant » ont mis en œuvre des réformes incisives, en empruntant chacun une voie propre. Il est d'autant plus intéressant d'en tirer des enseignements pour l'avenir et pour d'autres pays.

La Chine a beaucoup investi dans l'infrastructure et la recherche agricoles et a facilité l'accès à la terre. Ces mesures ont permis de nettement réduire la pauvreté en peu de temps. L'approvisionnement alimentaire s'est amélioré et les revenus de la population rurale ont augmenté. Quant à la politique de l'Inde de subventionner les intrants agricoles et les prix des aliments, elle s'est avérée moins payante. Par contre, l'Inde a fait d'importants progrès dans le domaine de la décentralisation et des approches participatives, ce qui a notamment permis de mieux cibler les programmes de développement agricole sur les

besoins de certains groupes de population pauvres. La Chine de son côté, avec ses mesures à large échelle dictées par le haut, n'a pas réussi dans ce domaine.

Selon les auteurs, à l'avenir il faudrait améliorer dans les deux pays l'efficacité de l'exploitation des ressources et des déroulements administratifs. D'autres efforts sont nécessaires dans la formation agricole et en matière de protection sociale. Avec sa focalisation sur la réduction de la pauvreté, cette publication néglige quelque peu les conséquences écologiques de la croissance économique.

SOURCE

The Dragon and the Elephant. Learning from Agricultural and Rural Reforms in China and India. Ashok Gulati and Shenggen Fan. IFPRI Issue Brief 49. July 2008. 4 p. www.ifpri.org/pubs/ib/ib49.pdf

Changement climatique : pourvoir dès aujourd'hui aux besoins de demain

S'adapter au changement climatique est un processus de longue haleine lié à de nombreux risques et incertitudes. Au vu des responsabilités et des capacités d'adaptation très variables d'un pays à l'autre par rapport à ce changement, les auteurs proposent un programme international de soutien fourni par les pays dits « économiquement forts » à ceux dits « économiquement faibles ». Par ailleurs, ils expliquent quels paramètres et corrélations prendre en compte pour la conception d'un tel programme.

L'interprétation de la notion d'adaptation prend ici toute son importance, car elle va déterminer l'orientation du programme : veut-on se concentrer uniquement sur le changement climatique, et donc viser le long terme, ou veut-on aussi renforcer la résilience de la population face aux événements climatiques extrêmes ? Une autre question qui se pose est de savoir si les activités de dévelop-

pement en cours sont adaptées aux conditions climatiques changeantes ou si elles doivent l'être.

Il est extrêmement difficile d'estimer les coûts d'un tel programme. Selon l'approche et la méthode utilisées, le calcul peut aboutir à des résultats très divers. D'où l'importance d'une planification flexible. Il est également primordial de séparer aide à l'adaptation et aide au développement, afin que le financement de l'une ne se fasse pas au détriment de l'autre.

SOURCE

A note on including climate change adaptation in an international scheme. Stéphane Hallegatte. IDDRI, Idées pour le débat, N° 18/2008. 15 p. www.iddri.org/Publications/Collections/Idées-pour-le-debat/Id_0818_Hallegatte_adaptation.pdf

Les donateurs repensent leur politique de soutien au développement rural en Afrique

Les répercussions du changement climatique et de la crise alimentaire actuelle renforcent l'appel en faveur d'investissements accrus dans l'agriculture africaine. D'ores et déjà, différentes organisations de donateurs, mais aussi des gouvernements africains, se sont dits prêts à s'engager davantage. Dans ce climat de bonne volonté, la question essentielle qui se pose est de savoir comment et où investir au mieux.

Le rapport donne une brève vue d'ensemble des priorités politiques des principaux donateurs actifs dans le développement rural en Afrique. Selon les auteurs, les priorités en discussion sont pour l'essentiel les suivantes : l'efficacité de l'aide, la contribution du marché à la croissance, l'avenir de la petite paysannerie, l'amélioration du pilotage gouvernemental et la responsabilisation accrue des pays africains eux-mêmes.

Les organisations de donateurs s'accordent pour la plupart à dire que le marché et le secteur privé sont d'une importance primordiale pour le développement rural. Mais selon elles, l'État a également un rôle important à jouer ; il devrait notamment promouvoir davantage la recherche et le développement de technologies appropriées. Par contre, les donateurs ont des opinions divergentes sur de nombreux autres points, par ex. sur la manière de soutenir plus efficacement les petits paysans.

SOURCE

More Aid for African Agriculture. Policy implications for small-scale farmers. UK Food Group. 2008. 42 p.
www.ukfg.org.uk/more-aid-for-african-agriculture.php

L'approche LULUCF – une clé pour la mitigation du changement climatique

La hausse constante des émissions de gaz à effet de serre dans le monde entier est en contradiction avec l'objectif de réduction de ces émissions à l'horizon 2012 retenu dans le protocole de Kyoto et les accords-cadres correspondants. Hormis la mise en œuvre déficiente des mesures décidées dans ce domaine, les scientifiques expliquent cet échec par le fait que l'agriculture et la foresterie ne sont pas suffisamment prises en compte dans les efforts internationaux. Ils donnent comme exemple le commerce avec les certificats d'émission d'où ces deux domaines sont systématiquement exclus.

Les projets LULUCF (land-use, land-use change and forestry) recèlent un potentiel intéressant pour la protection du climat. Les auteurs donnent un large aperçu des possibilités offertes par cet instrument en rapport avec la mitigation du changement climatique, ainsi que des propositions d'adaptation en matière d'agriculture et de foresterie. Le rapport contient encore des recommandations spécifiques pour la mitigation du climat

après 2012. Un chapitre est exclusivement consacré à des projets LULUCF dans les pays en développement, dont une grande partie de forêts importantes pour la séquestration du carbone est dégradée, si ce n'est détruite. Plus que par le passé, les efforts doivent donc porter sur la restauration des forêts, et cela de telle sorte que la population locale puisse en tirer un profit économique et social. La protection du climat peut sans autre être combinée avec des objectifs de politique du développement dans une optique gagnant-gagnant.

SOURCE

Key issues on land use, land use change and forestry (LULUCF) with an emphasis on developing country perspectives. Carmenza Robledo and Jürgen Blaser. Intercooperation / UNDP. September 2008. 49 p.
www.undp.org/climatechange/docs/UNDP_LULUCF.pdf
Informations relatives au contexte :
www.undp.org/climatechange/documents.html

Réglementation concernant les nouvelles denrées alimentaires : quoi de neuf ?

Adoptée en 1997, la réglementation de l'UE (CE n° 258/97) concernant les nouveaux aliments et ingrédients alimentaires a pour objectif d'établir des standards relatifs à ces produits et d'assurer ainsi la protection de la santé des consommateurs. Elle définit les nouveaux aliments, comme des aliments ou ingrédients qui jusqu'alors n'ont pas été consommés à une échelle significative au sein de l'Union Européenne, même s'ils l'ont été depuis des siècles dans d'autres pays. D'amples données scientifiques sont requises afin de prouver leur sûreté. Comme la définition des nouveaux aliments s'applique à de nombreux produits traditionnellement consommés dans des pays en développement, cette réglementation constitue un sérieux obstacle pour les producteurs des pays pauvres désireux de commercialiser leurs produits en Europe.

Ladite réglementation est actuellement en révision afin de mieux déterminer le caractère nouveau d'un produit et d'évaluer s'il peut être consommé en toute sécurité. Ce processus devrait trouver son aboutissement en juin, avec l'adoption du projet de révision. Il se peut que

la révision génère d'autres obstacles pour les producteurs et exportateurs des pays en développement. C'est pourquoi les parties intéressées devraient saisir l'occasion de faire entendre leur voix. Les expériences faites par les producteurs quant à la réglementation peuvent servir d'exemples pour améliorer l'information sur les nouveaux aliments. Des institutions gouvernementales internationales, régionales et d'exportation sont appelées à se mobiliser pour faire valoir leurs intérêts. C'est le tout dernier moment d'apporter une pierre à l'édifice ; il faut agir maintenant !

SOURCE

Understanding the Revision Process of the Regulation on Novel Foods. Eduardo Escobedo. Biodiversity and Climate Change Section, United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD). 2008. 6 p.
www.underutilized-species.org/Documents/PUBLICATIONS/nfr_update_sep_2008.pdf



Des fruits frais traditionnels (longan, goyave, pulasan, bambangan), jus de fruits (lime, tamarind) et aliments conditionnés (tapioca, yams) de Bornéo et Malaisie sont potentiellement intéressants pour le marché européen. (Photo : Alessandra Giuliani)

Le partenariat public-privé en faveur de l'innovation agricole

Dans la vallée Mairana en Bolivie, 250 petits producteurs de cacahuètes, un exportateur, le gouvernement local et un prestataire de services de conseil agricole ont conclu un partenariat dans le but d'améliorer la productivité et la compétitivité de la production de cacahuètes.

Les auteurs ont analysé 125 partenariats de recherche publics-privés en Amérique latine et en ont publié les résultats dans un manuel. Ils y décrivent de manière détaillée les différentes étapes à parcourir pour mettre sur pied un partenariat efficace, orienté vers l'innovation : identification des intérêts communs, examen des possibilités de financement et des aspects juridiques, conception organisationnelle, mise en œuvre et évaluation. Selon les auteurs, pour qu'un partenariat public-privé (PPP) soit fructueux, il faut que tous les partenaires s'investissent dans une égale

mesure et qu'entre eux règnent la transparence et un climat de confiance.

Dans le domaine de la recherche et de l'innovation agricoles, les PPP peuvent amener divers avantages pour les partenaires individuels, par ex. une réduction des risques et des coûts ou une amélioration de la qualité et de la pertinence des solutions trouvées. Mais ils doivent être adaptés aux réalités locales et ne représentent pas forcément la meilleure option dans toutes les situations.

SOURCE

Building Public-Private Partnerships for Agricultural Innovation. Frank Hartwich et al. International Food Policy Research Institute (IFPRI). 2008. 95 p. www.ifpri.org/PUBS/fspractice/sp4.asp



Cycle de la formation de partenariats publics-privés. Graphique tiré de la publication IFPRI citée (p. 6).

Autonomisation : prendre son destin en main

Les principaux défis de l'autonomisation des individus sont la réduction de la pauvreté et le changement de rapports de forces qui empêchent certains groupes de populations de prendre leur vie en main. De plus en plus, il est impératif non seulement de comprendre les causes qui font que certaines personnes ou groupes sociaux sont plus puissants que d'autres, mais encore de développer et de mettre en œuvre des mécanismes et des stratégies dans le but de créer des opportunités équitables pour tous, de développer des compétences et d'assurer un accès équitable aux ressources.

Sur cette toile de fond, l'ASOCAM Latin American Network a lancé depuis 2005 un processus régional de réflexion et d'apprentissage, avec la participation de trente organisations de coopération au développement de sept pays. Les lignes directrices et autres produits qui en ont résulté ont été diffusés par un nouveau site Internet thématique.

Le site présente une analyse des concepts et approches d'autonomisation, y compris des articles et des thèses d'experts d'Amérique latine. Il donne une description détaillée des dimensions sociale, politique et économique de la thématique et suggère des stratégies pour la mise en œuvre. Le site inclut des indicateurs de monitoring et d'évaluation, une bibliothèque virtuelle et des liens pour contacter des organisations spécialisées en fonction du sujet traité.

SOURCE

Empowerment Practices, Regional Specialized Website www.empoderamiento.info www.asocam.org/biblioteca/ASO_SIN_EN_Emp.pdf

Des pistes pour la production et le commerce durable dans le domaine des biocarburants

Les biocarburants sont fortement controversés. S'ils étaient produits dans un souci de durabilité, ils pourraient certainement atténuer la crise énergétique et freiner le changement climatique. Mais à l'heure qu'il est, leur production est plutôt assimilée à une perte de biodiversité et à une raréfaction des denrées alimentaires. C'est dire que des critères clairs sont nécessaires pour leur production et leur commercialisation.

Comme le montre la publication de la CNUCED, les programmes de certification représentent une solution pour soutenir la gestion durable de biocarburants. Les auteurs décrivent les efforts à faire pour qu'un processus de certification porte ses fruits : coordonner les programmes existants, formuler des principes et critères flexibles, adaptables aux réalités écologiques et socio-économiques des divers pays, mettre en place des processus participatifs et des mesures d'encouragement. Le Centre de l'énergie de l'EPFL a par exemple développé des principes et des critères pour la production

durable de biocarburants. Cette initiative, à laquelle ont participé de nombreux groupes intéressés, se focalise sur les producteurs et sur l'échelle nationale. Elle porte sur des aspects aussi divers que la conservation des sols et de l'eau, des questions juridiques, les droits de l'homme, les rapports d'affermage, etc.

SOURCES

Making Certification Work for Sustainable Development: The Case of Biofuels. United Nations Conference on Trade and Development. 2008. 48 p.

www.unctad.org/en/docs/ditcted20081_en.pdf

Global principles and criteria for sustainable biofuels production. Version Zero. Roundtable on Sustainable Biofuels. August 2008. 9 p.

http://cgse.epfl.ch/webdav/site/cgse/shared/Biofuels/VersionZero/Version%20Zero_RSB_Std_en.pdf

Agriculture urbaine – une stratégie de survie au Kenya

Depuis quelques années, le Kenya connaît un taux d'inflation record (27%), qui se traduit par une hausse soutenue du prix des denrées alimentaires. Le nombre des citoyens pauvres ne cesse de croître; ils représentent aujourd'hui plus de la moitié (environ 58%) de la population vivant dans la pauvreté absolue. Pour survivre, les citoyens sont toujours plus nombreux à pratiquer l'agriculture en ville, squattant les espaces publics.

Prenons l'exemple du bidonville de Kibera à Nairobi City, le deuxième bidonville par ordre d'importance de tout le continent africain. Il abrite un quart de la population de la capitale, avec 60% de paysans urbains dont 64% de femmes. Alternative au commerce illégal, l'agriculture urbaine contribue à nourrir les habitants du bidonville et génère un revenu pour les pauvres. Les « jardins potagers urbains » sont cultivés d'octobre à décembre et d'avril à juin sur les berges du fleuve Mutoine et près de la digue Nairobi. Le maïs, les haricots et les légumes sont les principales plantes cultivées. Quelques paysans ont des animaux. Les lopins sont petits et personne n'en est légalement propriétaire, ni n'a officiellement le droit de les cultiver. L'expulsion étant une occurrence permanente, la motivation de tra-

vailer la terre de manière durable est faible. Les gens accèdent à la terre par leur réseau social.

Cette agriculture « sauvage » répond partiellement aux besoins alimentaires des familles. La vente du surplus permet de réaliser un revenu. Les familles qui n'ont pas la possibilité de cultiver un lopin sont les plus mal loties en raison des prix élevés des aliments de base et des produits frais sur les marchés de Nairobi.

SOURCES

The New Farmer. Dagi Kimani. All Africa, September 2008.
<http://allafrica.com/stories/printable/200809220348.html>

Policy Prospects For Urban And Periurban Agriculture In Kenya. George Ayaga et al. Urban Harvest 2005.
www.cipotato.org/urbanharvest/documents/pdf/policy-brief-kenya.pdf

Urban Agriculture in Kenya – Experience and Challenges. W.H.A. Olima. Paper submitted to the E-conference "Access to land and water, adequate norms and regulations, integration in land use planning" 2003. 4 p.
www.ruaf.org/files/econf4_submittedpapers_olima.pdf

Consentement libre, informé et préalable et gestion forestière durable

Dans le Bassin du Congo, l'industrie forestière suisse s'engage pour un dialogue nouveau: le concept de « consentement libre, informé et préalable » (CLIP). La mise en œuvre de ce dernier contribuera à l'exploitation durable des forêts et à la prise en compte des intérêts de leurs populations.

Comme le montre cette étude innovatrice effectuée dans sept concessions de cinq compagnies forestières en République Démocratique du Congo, en République du Congo et au Gabon, le CLIP facilite la définition et la régulation des relations contractuelles entre les acteurs économiques, l'Etat et les populations locales. Il observe les principes 2 et 3 du Système de certification du Forest Stewardship Council (FSC), d'une part quant aux droits et responsabilités liés à l'usage et à la propriété foncière, et d'autre part la reconnaissance des droits des peuples autochtones à posséder et gérer leurs territoires et leurs ressources. Négocier le consentement signifie le droit des populations de dire « non » aux activités d'exploitation, ce qui représente un défi pour les industries forestières. Même si ce « non » ne reste pas définitif et qu'il engendre

le plus souvent des négociations, il renforce la confiance en soi et le pouvoir des populations.

Le CLIP est reconnu internationalement par la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, par la Convention 169 de l'OIT et par la Convention sur la diversité biologique. Cette large reconnaissance devrait motiver l'intégration du CLIP dans les législations des pays cités, puis dans d'autres aux caractéristiques similaires.

SOURCE

Free, Prior and Informed Consent and Sustainable Forest Management in the Congo Basin: A Feasibility Study conducted in the Democratic Republic of Congo, Republic of Congo and Gabon regarding the Operationalisation of FSC Principles 2 and 3 in the Congo Basin. Jerome Lewis, Luke Freeman and Sophie Borreill; coord. by Intercooperation and Society for Threatened Peoples. Berne: SECO, 2008. 64 p. www.intercooperation.ch/offers/news/newpublicationcongo, www.tropicalforests.ch/new_publications.php



Un jeune homme Pygmée Mbendjele explique à un homme plus âgé comment la communauté peut cartographier ses activités forestières à l'aide d'un logiciel basé sur la technologie GPS. (Photo: Anthroscape)

InfoResources News est publié cinq fois par année en anglais, français et espagnol, en version électronique et imprimée. Ce bulletin d'information est gratuit et peut être commandé à l'adresse à droite.

InfoResources est un service d'information en matière de ressources naturelles dans le cadre de la coopération internationale.

InfoResources est composé des trois institutions suisses: Intercooperation (IC-HO), Infoservice CDE et InfoAgrar / SHL, en collaboration avec leurs partenaires IC Inde / Bangladesh / Mali / Andes, CETRAD (Kenya) et SIMAS (Nicaragua).

Ont contribué à ce numéro :

Ruth Wenger (ed, IC-HO),
Fani Kakridi Enz (ed, CDE),
Felix Hintermann (ed, SHL),
Falguni Guharay (SIMAS),
Lorena Mancero / Yasmin Jalil (IC Andes),
Samuel Makali (CETRAD),
Alessandra Giuliani (SHL),
Ursula Gämperli (CDE).
(ed = member of editorial team)

Traduction française :

Clara Wubbe, Transit TXT

Mise en page :

Ana María Hintermann-Villamil, webhint.ch

Impression :

Schlaefli & Maurer AG

Contact :

InfoResources, Länggasse 85,
CH-3052 Zollikofen, Suisse
Tél. : +41 31 910 21 91
info@inforesources.ch, www.inforesources.ch

InfoResources est financé par :

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC

inter
cooperation

 **cde** centre for
development and
environment

 Bern University of Applied Sciences
Swiss College of Agriculture SHL

© InfoResources, décembre 2008